

# Mesures de prévention de la légionellose dans l'habitat

## INSTALLATIONS A RISQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DES LEGIONELLES

La légionellose est une infection pulmonaire provoquée par des bactéries du genre Legionella.

Elle se caractérise par une infection pulmonaire aiguë pouvant entraîner le décès. Cependant, elle n'est pas contagieuse.

La contamination humaine s'effectue par inhalation d'eau contaminée diffusée sous forme d'aérosols ou de micro-gouttelettes issues d'installations mal entretenues : réseaux d'eau chaude, circuits de certains systèmes de climatisation, bains à bulles ou humidificateurs.

Le risque pour les usagers se situe essentiellement au niveau des douches qui génèrent des aérosols d'eau chaude pouvant être directement inhalés.

Dans les réseaux d'eau chaude, la présence de tartre, les zones de stagnation d'eau (bras morts) et une température de l'eau comprise entre 25 et 45°C sont favorables au développement des légionelles.

Par conséquent, **un entretien régulier de ces équipements** est nécessaire pour prévenir tout risque de colonisation de ces bactéries.

## RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LE RISQUE DE PROLIFERATION DES LEGIONELLES DANS LE CIRCUIT D'EAU CHAUDE DE VOTRE HABITATION

- ✚ Si vous disposez d'une production d'eau chaude instantanée (chauffe-eau ou chaudière murale) : procédez à l'entretien annuel de votre installation de production d'eau chaude par un professionnel,
- ✚ Si vous disposez d'une production d'eau chaude par accumulation (ballon de stockage) : Purgez périodiquement votre ballon de façon à éliminer les dépôts de tartre accumulés au fond du ballon et Vidangez votre ballon avant toute nouvelle utilisation après une période d'absence prolongée (à partir de 15 jours),
- ✚ Réglez vous-même ou par un professionnel votre installation de production d'eau chaude à 55°C (par manipulation du thermostat du chauffe eau, de la chaudière ou du ballon de stockage),
- ✚ Détartrez une fois par an environ les pommeaux de douche à l'aide d'une solution détartrante (par exemple du vinaigre blanc pur),
- ✚ N'hésitez pas à remplacer tous les éléments de robinetterie vétustes comme les têtes de robinets, flexibles et pommeaux de douches ...
- ✚ Faites vérifier périodiquement votre installation de production d'eau chaude par un plombier. Il vous conseillera utilement sur les opérations à effectuer pour limiter le risque de prolifération de légionelles dans l'eau chaude,
- ✚ Si votre installation de production d'eau chaude est vétuste, il est préférable de la remplacer par un équipement disposant du label NF,
- ✚ Pour limiter le risque de brûlures au point d'usage, notamment au niveau des douches, il est fortement recommandé de mettre en place des mitigeurs thermostatiques disposant du label NF,
- ✚ Afin de réduire l'exposition à des légionelles qui auraient pu se développer dans les canalisations lorsque votre logement est resté inoccupé pendant plusieurs jours ou suite à des travaux sur les installations d'eau, il convient de réaliser un écoulement prolongé à tous les points d'usage avant utilisation.